



Attestation de suivi

La Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) atteste que

Carla Clairvoix--Milien

a suivi avec succès le **MODULE 5 : LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

et obtenu le score suivant à l'évaluation : **95 %**

Fait le 27 novembre 2025

CNIL